

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 1er octobre 2010, à 20 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de monsieur, Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 20 h 03 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 03. Quatre membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

10.10.01.01 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants : point 8.2.2 Suivi du ramonage des cheminées, 8.5 Soumission pour travaux de peinture de la toiture du bureau municipal, 8.6 Entrevues pour les postes d'employé de voirie et d'entretien des bâtiments , 8.7 Contrat de prêt de matériel avec Groupe Gaz-O-Bar, 9.6 Protection des renseignements personnels, 9.7 Navette électrique, 9.8 Aménagement du cimetière.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 10 septembre 2010

10.10.01.02 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 10 septembre 2010 avec modifications.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

Les vœux de condoléances à la famille de Monsieur Claude Béchard ont été transmis.

Les panneaux de signalisation de fils enfouis ont été reçus ce jeudi 30 septembre.

La MRC a été informé de la résolution du conseil donnant le consentement de la municipalité à la désignation de l'inspecteur en bâtiment comme adjoint au fonctionnaire responsable de l'application du règlement 167-09 de la MRC sur la protection de la forêt privée.

La résolution d'appui à la candidature de madame Anaïs Giroux-Bertrand pour l'obtention d'une bourse du Fonds Jean-Marc Gendron a été remise à madame Giroux-Bertrand.

Monsieur Marcel Sirois a été informé qu'il pouvait utiliser pour le cimetière la terre qui se trouve à l'est du garage.

Le ramonage des cheminées s'est effectué ce jeudi 30 septembre. Le nombre de clients minimum exigé semble avoir été comblé. La Municipalité n'aurait pas à combler financièrement le montant minimum demandé par l'entreprise.

Les propriétaires qui ont fait des demandes de permis ont été informés de la décision du conseil à leur endroit et le permis leur a été remis suivant la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. .

6. Rapport du Maire

Monsieur Delage et madame Louise Newbury ont rencontré l'architecte et l'ingénieur en structure concernant le projet de rénovation et de transformation de l'église en centre multifonctionnel doté d'une bibliothèque.

Les membres du conseil ont rencontré le Comité de santé au sujet du projet de transport à marée basse. Les membres du conseil présents se sont dits favorables à ce que la Municipalité émette des reçus pour fin d'impôt si la Comité de santé organise une levée de fonds pour l'achat d'un véhicule amphibie. Nous sommes toujours en attente d'information sur l'aéroglesseur.

Monsieur Delage a relancé Monsieur Mario Bergeron, directeur régional du Ministère des Transports du Québec concernant le pont de glace et l'achat de gravier. Monsieur Bergeron demande que l'on écrive à nouveau au Ministre pour signifier notre demande.

10.10.01.03

Madame Marie-Paul Bourassa propose que monsieur Gilbert Delage soit mandaté pour rédiger une lettre au Ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire pour relancer notre demande pour l'achat de gravier et le financement du pont de glace.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Delage a communiqué avec Monsieur François Bertrand de la Société des Traversiers du Québec sur divers sujets. Concernant le transfert de propriété des quais et les travaux de restauration, Monsieur Bertrand demande de communiquer avec le Ministère des Transports du Québec. Les travaux pour l'aménagement du stationnement et des installations septiques commenceront la semaine prochaine. En ce qui concerne la rénovation de la Belle verte en gare maritime, la présentation de la demande sera faite pour le budget 2011. Il n'y aura pas de travaux avant l'automne 2011. La consultation sur le nouveau bateau se fera au printemps prochain. Pour ce qui est du service d'hélicoptère, l'appareil aura 4 places, l'horaire sera modifié et la tarification sera discutée plus tard.

7. Période de questions

Une personne est présente. Le sujet qui a été traité est l'usage des VTT à la plage, l'usage de la plage et si le CCU va faire une recommandation sur les usages à la plage.

8. Affaires en cours

8.1 Politique familiale

Le projet de politique familiale a été déposé aux membres du conseil. Les membres du conseil se rencontreront en session de travail pour discuter du projet. La date sera déterminée au point 11.6.

8.2 Prévention des incendies

8.2.1 Achat de réservoirs de 45 gallons avec pompe pour versement

10.10.01.04

Considérant la recherche de prix faite auprès de trois fournisseurs ;
Considérant que l'entreprise le Groupe Gaz-O-Bar a le prix le plus bas ;
Considérant que le conseil veut inciter les propriétaires à avoir des équipements sécuritaires ;

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité fasse l'achat de réservoirs de 45 gallons avec pompe manuelle auprès du Groupe Gaz-O-Bar au prix de 185 \$ plus taxes pour les personnes intéressées à avoir de tel réservoir et qu'il leur soit revendu au prix de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité

8.2.2 Suivi du ramonage des cheminées

- 10.10.01.05** Considérant que lors du ramonage des cheminées, le ramoneur a fait état qu'un citoyen devrait changer le tuyau de son poêle qui est en mauvais état ;
Considérant qu'en matière de prévention des incendies il y a lieu d'agir ;

Monsieur Gilbert Delage propose que monsieur Bernard Gagnon soit mandaté pour faire le suivi auprès d'un citoyen dans une démarche de changement du tuyau de son poêle qui constitue un danger d'incendie.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Offre d'achat de l'École Fraser

Considérant l'offre d'achat reçue et acceptée par les représentants de la municipalité ;

- 10.10.01.06** **Madame Louise Newbury propose** que le conseil accepte la vente de l'immeuble situé au 6901, chemin de l'Île, appelé École Fraser, à Monsieur Éric Vaillancourt et Madame Martine Lafleur au prix de 89 000 \$ et mandate monsieur Gilbert Delage pour signer l'entente au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Projet bibliothèque

Monsieur Gilbert Delage et Madame Louise Newbury ont rencontré l'architecte et l'ingénieur en structure qui sont liés au projet. Une visite des lieux devrait se faire le 15 octobre pour la prise d'échantillon du ciment afin de vérifier la qualité du béton.

Arrivée de Monsieur Charles Méthé à 21 h 45.

8.5 Soumission pour travaux de peinture de la toiture du bureau municipal

- 10.10.01.07** Considérant que deux demandes de soumission ont été faites et qu'une seule a été reçue ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil retienne l'offre de services reçue des Entreprises André et Francis Viel pour la peinture de la toiture et des corniches au prix de 7 800 \$ plus taxes, incluant les matériaux, le transport et l'hébergement.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Entrevues pour le poste d'employé de voirie et d'entretien des bâtiments

- 10.10.01.08** **Madame Marie-Paul Bourassa propose :**
Que le conseil crée un comité de sélection pour les postes d'employé de voirie et d'entretien des bâtiments composé de : Gilbert Delage, Francis Michaud et Denis Cusson et,
Qu'une recommandation soit faite au conseil.

Adoptée à l'unanimité

8.7 Contrat pour le prêt d'un réservoir de 250 gallons avec le Groupe Gaz-O-Bar

- 10.10.01.09** **Madame Louise Newbury propose** que le conseil mandate le directeur général, Denis Cusson, pour discuter avec le représentant du Groupe Gaz-O-Bar des modalités d'un contrat de prêt d'équipement respectueux des intérêts de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

9. Affaires nouvelles

9.1 Exploration et exploitation gazière sur l'Île Verte

Monsieur Gilbert Delage expose l'état de la situation concernant l'exploration et l'exploitation gazière aux abords et sur l'Île Verte. L'exploration se fait généralement par voie aérienne. Pour l'exploitation, il doit y avoir une consultation publique. Madame la ministre Normandeau a annoncé qu'il y aura un moratoire sur l'estuaire et les îles.

9.2. Adoption de la reddition de compte pour la subvention du programme de la Taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour 2006-2009

- 10.10.01.10** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil adopte les dépenses réalisées au montant de 161 266 \$ dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et la reddition de comptes qui a été déposée le 29 septembre 2010 par le directeur général.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Achat de gravier

- 10.10.01.11** Considérant le besoin de gravier pour l'amélioration du réseau routier ;
Considérant le besoin de creuser un fossé à l'aide d'un marteau hydraulique et qu'un entrepreneur doit venir à l'île prochainement ;

Monsieur Gilbert Delage propose

Que le directeur général procède à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 80 tonnes de pierre 0 ½ de carrière ou jusqu'à concurrence du budget disponible selon le prix le plus bas offert et,

Que le directeur général demande les services de monsieur Yvan Lévesque pour faire le creusage d'un fossé, dans le Chemin du Phare, à l'aide d'un marteau hydraulique.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Achat d'un livre sur les paysages de la région réalisé par Nicolas Gagnon

- 10. 10.01.12** **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité achète un exemplaire du livre photo de Nicolas Gagnon présentant les paysages de chaque municipalité de la MRC de Rivière-du-Loup au coût d'environ 50 \$ le livre.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Renouvellement du prêt auprès de la Caisse du Parc et Villeray pour l'achat de la niveleuse

- 10.10.01.13** **Monsieur Charles Méthé propose** que le conseil renouvelle le prêt auprès de la Caisse populaire du Parc et Villeray pour l'achat de la niveleuse au taux d'intérêt de 5,38 % pour une durée de 1 an par versements hebdomadaires et que messieurs Denis Cusson et Gilbert Delage soient mandatés pour signer le contrat au nom de la Municipalité et ,

Qu'une demande d'exemption de frais soit faite auprès de la Caisse.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Protection des renseignements personnels

Une citoyenne a porté plainte sur l'absence de protection des adresses courriels lors d'un récent envoi d'un message de la municipalité. Suivant les informations obtenues du directeur général, l'absence de protection des adresses courriels lors de cet envoi est totalement involontaire et accidentel résultant d'un manque d'attention.

10.10.01.14 **Monsieur Gilbert Delage propose** qu'une lettre soit envoyée à la plaignante lui signifiant que le conseil est sensible à la question et qu'une vigilance accrue sera faite lors des envois de message en groupe par courriel afin d'éliminer ces erreurs.

Adoptée à l'unanimité

9.7 Navette électrique

Madame Marie-Paul Bourassa fait rapport des démarches qui ont été effectuées concernant l'utilisation de véhicules électriques pour le transport en commun. Le projet serait admissible au programme Fonds municipal vert avec un financement de 50 %. Cela nécessite que le territoire de la municipalité soit intégré dans le plan de transport de la MRC. La subvention pourrait porter sur une étude de faisabilité avec essai terrain dans le volet réduction de la pollution.

Au niveau règlementaire, à savoir si ce véhicule peut circuler sur les voies publiques, la SAAQ considère ce véhicule comme étant un véhicule hors route. Donc il n'y a pas nécessité d'avoir un permis de conduire selon la SAAQ. La municipalité possède un règlement concernant l'utilisation de véhicules hors route, le règlement numéro 97. Il faudrait le modifier pour y ajouter les véhicules électriques.

Le coût d'un véhicule de 8 places est de 18 000 \$. Pour les besoins du transport en commun, il faudrait 3 véhicules.

9.8 Aménagement du cimetière

10.10.01.15 Considérant que le tas de terre n'était pas de quantité suffisante en plus d'avoir beaucoup de «couennes» ;
Considérant qu'il est de la responsabilité de voir à l'entretien régulier du cimetière ;

Monsieur Charles Méthé propose que la Municipalité fasse l'achat de 20 tonnes de terre si elle n'est pas en mesure de fournir de la terre en quantité suffisante pour niveler la nouvelle partie du cimetière.

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

10.1. Demande de permis de Monsieur Gérald Dionne jr pour l'installation d'une enseigne pour le camping au 7202, chemin de l'Île

La demande est reportée à la prochaine session.

10.2. Demande de changement d'usage de la saline pour en faire un bâtiment abritant des douches avec évier pour le camping Le Myosotis au 7202, chemin de l'Île

La demande est reportée à la prochaine session.

10.3. Demande de permis de Monsieur Charles Méthé pour la rénovation d'un abri forestier, 3902, chemin de l'Île

Monsieur Charles Méthé se retire de la discussion.

10.10.01.16 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Charles Méthé pour la rénovation d'un abri forestier au 3902, chemin de l'Île ;
Considérant que le changement de revêtement est conforme à la réglementation ;
Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Charles Méthé pour la rénovation d'un abri forestier au 3902, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble

des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.4. Demande d'amendement au permis de Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un bâtiment secondaire, 2201, chemin du Phare

Monsieur Gilbert Delage se retire de la discussion.

10.10.01.17 Considérant la demande d'amendement à son permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour l'ajout d'une fenêtre sur la façade ouest du bâtiment secondaire au 2201, chemin du Phare ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande d'amendement à son permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour l'ajout d'une fenêtre sur la façade ouest du bâtiment secondaire au 2201, chemin du Phare, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.5 Demande de cadastre dans l'étude d'une demande de permis

Madame Louise Newbury soulève une inégalité dans le traitement des demandes de permis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement. L'inspecteur lui demande un cadastre de la propriété alors que la demande porte sur un agrandissement du bâtiment alors que le cadastre n'est pas demandé pour d'autres demandes de permis. Ce qui retarde l'octroi du permis.

Une demande d'explication sera faite auprès de l'inspecteur en bâtiment.

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

10.10.01.18 Considérant la demande de la Corporation des Maisons du Phare d'une contribution à l'opération de la navette ;
Considérant que la Municipalité est membre du Circuit touristique ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil donne son accord à l'octroi d'un montant d'argent pour l'opération de la navette par le Circuit touristique.

Adoptée à l'unanimité

11.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

L'assemblée générale de la Corporation s'est tenue le samedi 25 septembre dernier. Il a été adopté le plan d'action suivant :

- Publicité dans le guide touristique de l'ATR ;
- Voir au contenu touristique du nouveau site Web municipal ;
- Maintien du transport collectif ;
- Activité «Île Verte sur glace» ;
- Activité d'Halloween à la fin octobre autour d'un feu de camp au Phare ;
- Prise en charge de l'événement «Sculptures de grève» à la Fête du Travail ;
- Installation de nouvelles enseignes et de quelques bornes d'observation en relation avec la carte de l'Île Verte ;
- Projet d'audio-guide.

10.10.01.19 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité contribue pour un montant de 500 \$, à même le poste «publicité», pour un encart publicitaire dans le guide touristique de l'ATR.

Adoptée à l'unanimité

11.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

Pas de rapport.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

- 10.10.01.20** Considérant les problèmes rencontrés au puits qui alimente la Maison du gardien ;
Considérant le besoin d'un nouveau puits pour desservir les toilettes publiques qui seront installés dans la future salle multifonction aménagée dans le garage ;
Considérant qu'un entrepreneur sera déjà à l'île pour d'autres travaux ;
Considérant que le prix soumis est inférieur aux prix de divers puits réalisés dans la dernière année ;

Monsieur Francis Michaud propose

Que le conseil retienne les services de Yvan Lévesque pour la réalisation d'un puits de surface au site du Phare pour alimenter la Maison du gardien ;
Que le puits desservant la Maison du gardien soit utilisé pour les toilettes publiques de la future salle multifonction et ;
Que la municipalité dépose une programmation au programme TECQ pour le financement de ces installations.

Adoptée à l'unanimité

- 10.10.01.21** Considérant le rapport financier déposé sur l'opération de la navette ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil octroi à la Corporation des Maisons du Phare un montant de 1 000 \$ à même le Fonds des Infrastructures touristiques comme contribution municipale à l'opération de la navette.

Adoptée à l'unanimité

15. Affaires diverses

15.1 Chemin du Portage

Monsieur Francis Michaud devant quitter, nous passons au point 15. Monsieur Michaud souhaiterait voir aménager le Chemin du Portage comme cela était fait avant la création du Chemin du Phare. Ce sentier commence près du Musée du squelette et se rend jusqu'au site du Phare.

- 10.10.01.22** **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité étudie la possibilité d'élaborer un projet pour remettre en état l'ancien Chemin du Portage jusqu'au Phare, et pour ce faire :
- Faire un relevé de l'ancien tracé du chemin ;
 - Contacter les propriétaires des parties touchées par le chemin et obtenir leur accord au projet ;
 - Faire une évaluation sur place des besoins d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Francis Michaud quitte à 11 h 05.

12.5. Culture et loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

Une nouvelle présidente a été nommée à la Corporation, Madame Michelle Chamard. Une nouvelle membre se joint au conseil d'administration, Madame Anaïs Giroux-Bertrand. Madame Giroux-Bertrand s'occupera particulièrement de la suite à donner pour le Camp de jour.

L'activité d'automne à la Belle Verte a été mise de côté. L'activité se tiendra plutôt dans les locaux de la Municipalité et sera une randonnée pédestre en partance du bureau municipal et sera suivi d'un goûter et de la remise des prix pour le concours «photos» de la Fête nationale.

10.10.01.23 **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité contribue pour un montant de 250 \$ à l'organisation de l'activité pour souligner l'apport des bénévoles à la vie municipale.

Adoptée à l'unanimité

11.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

La rencontre de travail sur le projet de Politique familiale se tiendra le samedi 30 octobre à 9 h ou le vendredi 29 octobre en soirée.

11.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Aucun rapport.

12. Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport au conseil

10.10.01.24 Considérant l'absence de clarté dans les frais demandés pour une demande de permis ;
Considérant que du travail administratif est réalisé pour le traitement d'une demande de permis même s'il y a désistement par le demandeur de sa demande en cours ou en fin de processus de traitement ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose l'établissement de frais d'ouverture de dossier de 10 \$ non remboursable.

Adoptée à l'unanimité

10.10.01.25 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la facturation des demandes de permis soit faite par bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

13. Trésorerie

13.1 Adoption des dépenses du mois

10.10.01.26 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption des dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 25 589,46 \$

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

16. Levée de l'assemblée

10.10.01.27 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 23 h 55.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général

Je, Gilbert Delage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.